

24 juin 2015

La Balance des paiements de la France en 2014

Légère amélioration du déficit des transactions courantes, hors élément exceptionnel

La Banque de France publie ce jour les résultats annuels 2014 de la balance des paiements de la France.

En 2014, la France présente un déficit des transactions courantes de -19,7 milliards d'euros, équivalent à 0,9 % du PIB. Hors élément exceptionnel¹, le déficit des transactions courantes pour 2014 s'établit à -15,4 milliards contre -17,1 milliards en 2013.

Au sein des transactions courantes, seule **la composante des biens** s'améliore par rapport à 2013. En effet, le déficit des biens s'établit en 2014 à -34,6 milliards après -43,0 milliards. La réduction du déficit des biens s'explique essentiellement par l'allègement de la facture énergétique sous l'effet de la baisse des cours du pétrole. Hors produits énergétiques, le solde des échanges de marchandises (CAF-FAB) se dégrade de 4,1 milliards en 2014.

Les **échanges de services** restent excédentaires à hauteur de 17,8 milliards, toutefois le surplus se réduit de 4,6 milliards par rapport à 2013. Cette détérioration est notamment liée aux services de voyages (en baisse de 3,7 milliards).

Les échanges de biens et services restent principalement orientés vers les pays européens. En termes de solde, l'essentiel du déficit des biens de la France provient du commerce avec la zone euro (– 25 milliards) – en particulier avec l'Allemagne–. L'essentiel du surplus des services provient de pays situés en dehors de la zone euro (+20 milliards).

Le **solde des revenus** (primaires et secondaires confondus) se dégrade de nouveau en 2014 et cesse d'être positif : il enregistre un déficit de -2,9 milliards après un excédent de 3,5 milliards. Cette évolution résulte notamment de la détérioration continue du solde des revenus d'investissements de portefeuille, en lien avec la hausse de l'endettement vis-à-vis des non-résidents. Mais sans la prise en compte d'éléments exceptionnels, le solde des revenus serait légèrement excédentaire bien qu'en retrait par rapport aux années précédentes².

Cette hausse de l'endettement constitue la source essentielle des entrées de capitaux finançant le déficit des transactions courantes.

* *

¹ Il s'agit des pénalités acquittées par BNP Paribas (France) suite à l'accord intervenu en juin 2014 avec les autorités américaines

² En neutralisant l'effet des pénalités de BNP Paribas, l'excédent serait de 1,3Md € pour 2014 au lieu de 3,5Mds € en 2013

Le déficit du compte de transactions courantes est financé par des entrées de capitaux retracées par le compte financier.

Les opérations d'investissements directs, qui représentent les prises de participation en capital, les bénéfices réinvestis et les prêts intragroupe, retrouvent en 2014 un solde positif, de 21 milliards d'euros. Cela signifie que, comme chaque année depuis le début des années 2000, à l'exception de 2013, les investissements directs français à l'étranger sont supérieurs aux investissements directs étrangers en France. Ainsi, en 2014, les investissements français à l'étranger aboutissent à des sorties de capitaux de 32 milliards, pour l'essentiel sous la forme de prêts intragroupe plutôt que d'opérations en capital alors que les investissements directs étrangers en France s'établissent 11 milliards après 32 milliards en 2013.

Les **investissements de portefeuille** – représentatifs des opérations sur titres (actions, obligations et titres à court terme) – constituent en 2014, comme la plupart des années précédentes, l'une des sources principales d'entrées de capitaux.

* *

Les besoins de financements de la nation, tels qu'ils transparaissent dans les déficits des transactions courantes de la France, s'accumulent au cours du temps. Cette dynamique des flux, ainsi que les effets de valorisation des stocks existants, sont retracés dans **la position extérieure nette** qui devient de plus en plus débitrice. Elle s'établit à -418 milliards, soit -19,6 % du PIB, après -369 milliards (-17,5 % du PIB) en 2013.

La position débitrice de la France provient notamment de la détention par des étrangers de titres publics français pour plus de 1200 milliards. Celle-ci n'est que partiellement compensée par les avoirs nets constitués par d'autres acteurs de l'économie française.

Les stocks d'investissements directs sont créditeurs : les encours d'investissements directs français à l'étranger sont supérieurs aux encours d'investissements directs étrangers en France, à hauteur de 453 milliards à la fin de 2014.

Le rapport annuel 2014 de la balance des paiements ainsi que les informations sur les séries statistiques téléchargeables sont consultables sur le site internet de la Banque de France: www.banque-france.fr

Service de Presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00